

Les coopératives de café congolaises défendent les victimes de violences sexuelles

Avec l'appui du Trade for Development Centre



CTB TRADE FOR DEVELOPMENT



Vingt ans de va-et-vient de militaires et de rebelles ont laissé de profondes marques dans l'est du Congo. Et pourtant, malgré la violence extrême, certains Congolais n'ont jamais perdu espoir.

Sur les collines fertiles entourant le lac Kivu, ils sont parvenus tant bien que mal à redynamiser la culture du café et à créer des coopératives qui organisent les paysans, développent des pépinières ou encore permettent un accès aux marchés. Mais, dans cette même région, les femmes sont victimes de viols à grande échelle, utilisés comme arme de guerre, aussi à l'encontre des membres de ces coopératives.

Comment réagir face à ce phénomène en tant que coopérative de café ?
Et en tant que partenaire belge de projet ?

Table des matières

RAEK et SOPACDI, récits d'espoir	3
Les femmes, doublement victimes	4
Une mission pour une coopérative de café ?	5
Des petits projets ...	6
... ayant un grand impact	7
Et maintenant ?	10



RAEK et SOPACDI, récits d'espoir

La qualité du café produit par RAEK et la SOPACDI a très certainement contribué au succès de ces deux coopératives congolaises. Mais celles-ci ont surtout prospéré grâce à la persévérance des paysans, qui sont toujours revenus sur leur terre après avoir été obligés de la quitter précipitamment. Grâce aussi à la volonté des responsables qui ont su rassembler les travailleurs et trouver des débouchés pour le café, malgré l'absence criante des autorités congolaises.

RAEK

- Fondée en 1992 dans les collines entourant Kabare (Sud-Kivu), l'organisation RAEK a pâti des années de guerre sans pourtant jamais baisser les bras, ce qui lui a valu un crédit toujours plus grand auprès des paysans.
- En 2010, Oxfam-Solidarité a présenté RAEK au Trade for Development Centre (TDC). Le soutien du TDC a été mis à profit pour améliorer la qualité et la quantité du café, pour renforcer l'organisation et nouer des contacts dans le secteur du commerce équitable.
- Forte de 2.100 membres (2015), l'organisation paysanne s'est transformée en une coopérative. Un premier container a été envoyé en 2015 en Belgique.

SOPACDI

- La SOPACDI a été fondée en 2001 sur les collines entourant Minova (Sud-Kivu). Dès ses débuts, elle a pris la forme d'une coopérative misant sur la commercialisation du café comme stratégie de développement.
- L'activité de la SOPACDI a elle aussi été régulièrement freinée par les violences imputables à la guerre.

- La coopérative rwandaise COOPAC a permis à la SOPACDI d'entrer en contact avec Twin Trading, une organisation anglaise de commerce équitable. Ce partenariat a débouché sur l'exportation d'un premier conteneur en 2008. Depuis 2011, il est possible d'acheter son café sur le marché belge. Le financement octroyé par le TDC a été investi dans un projet de promotion de techniques culturelles durables.
- La coopérative, qui compte 7.650 membres (2015), a remporté le Prix de la durabilité décerné par l'Association américaine des cafés de spécialité et, chaque année, des dizaines de conteneurs sont expédiés vers des clients équitables à travers le monde.



Les femmes, doublement victimes

Victimes du droit coutumier

Même si, en vertu de la constitution congolaise, les hommes et les femmes sont censés jouir de l'égalité de traitement, dans de nombreux domaines, c'est toujours le droit coutumier qui prévaut de facto. A titre d'illustration, au Sud Kivu, le droit du sol continue de se transmettre au sein de la lignée masculine. Les nombreux hommes, qui pendant les années de guerre se sont noyés dans le lac Kivu en allant vendre illégalement leur café au Rwanda, ont laissé derrière eux des femmes perdant la plupart du temps leur terre et leurs caféiers. En effet, dans une telle situation, la famille de l'homme peut réclamer l'ensemble des biens du défunt ou la veuve peut-être contrainte d'épouser un autre membre de la famille.

Tant RAEK que la SOPACDI s'efforcent de mettre un terme à cette discrimination en considérant également les femmes comme des chefs de famille légitimes. « *Quand la SOPACDI est venue dans mon village, elle a non seulement encouragé les hommes, mais aussi nous, les femmes, à devenir membres et à vendre notre café à la coopérative. Je n'avais jamais rien entendu de tel* », nous a confié Inmaculée Nimavu Musangi, depuis lors devenue membre du Conseil d'administration de la coopérative.

Sur les 2.100 membres de RAEK, 630 sont des femmes.

Chez la SOPACDI, elles représentent 2050 des 7.650 membres.

Chacun des 13 secteurs de la SOPACDI compte un comité de femmes. Leurs présidentes forment un comité central, qui défend les intérêts des femmes au sein de l'organisation. (chiffres d'octobre 2015)

Victimes de violences sexuelles

Bien que les violences sexuelles soient utilisées comme une arme de guerre depuis des siècles, les Nations Unies n'ont réellement ouvert les yeux sur ce phénomène qu'après la crise des Balkans (1991) et le génocide rwandais (1994). En 1998, les violences sexuelles étaient – enfin ! – reconnues à l'échelon international comme crime de guerre et crime contre l'humanité.

Dès lors, des plaintes internationales ont été déposées contre les violences systématiques faites aux femmes dans l'est du Congo. Depuis des années déjà, les femmes vivant au Kivu sont victimes de viols et de mutilations imputables à l'armée et aux groupes de rebelles se déplaçant dans les environs, et donc aussi dans les zones d'activité de RAEK et de la SOPACDI. Des différences entre ces régions peuvent néanmoins être soulevées :

→ La zone autour de Kabare (**RAEK**) a connu depuis 2002 plusieurs intrusions. Les femmes qui n'ont pas pu s'enfuir à temps ont été emmenées dans la forêt où elles ont été violées à plusieurs reprises, y compris les jeunes filles et les femmes âgées. Malgré le silence et la honte, ce problème est donc connu de longue date. Bon nombre d'enfants de cette région sont le fruit d'un viol et sont fréquemment rejetés par leur communauté.

→ Dans la région autour de Minova (**SOPACDI**), le phénomène est beaucoup plus récent. Lorsque, fin 2012, les troupes de l'armée congolaise ont battu en retraite devant l'avancée des rebelles du M23, elles ont commis de nombreux crimes, dont le viol massif de femmes.

L'impact de ces violences est énorme : outre les répercussions physiques et mentales, on relève aussi souvent de lourdes conséquences sociales comme la répudiation.



Une mission pour une coopérative de café?

« Une coopérative de café est-elle censée s'occuper activement de la problématique des violences sexuelles en temps de guerre ? » Telle a été la question formulée par Oscar Kubisibwa, Président de RAEK, en guise d'introduction à un séminaire organisé au début du projet. Tant la SOPACDI que RAEK y ont répondu par l'affirmative.

La question s'est également posée au sein du TDC début 2013, lorsque la lumière fut faite sur les exactions commises par les soldats en fuite dans la région de Minova. Les projets réalisés avec RAEK et la SOPACDI avaient pour objectif premier de garantir la production de café durable. Ils ne visaient donc pas initialement à lutter contre les violences faites aux femmes.

« Le TDC a toutefois décidé de libérer un budget supplémentaire pour ces deux organisations », nous explique Samuel Poos, son coordinateur. « Dans ce contexte de violences guerrières, les femmes sont les plus vulnérables. Et nos deux coopératives partenaires comptent également de nombreuses victimes. »

« Il faut parfois oser sortir des sentiers battus du commerce du café. À l'heure actuelle, l'attention accordée au genre est généralement acceptée comme une condition sine qua non du développement. Au sein d'organisations commerciales, cela se traduit fréquemment par des critères tels que le pourcentage de membres ou le nombre de membres du conseil d'administration de sexe féminin. Il n'en demeure pas moins que dans une situation de crise telle

que celle régnant dans l'est du Congo, il n'est pas possible de mener une politique en matière de genre sans accorder de l'attention au sort subi par ces femmes », ajoute Marleen Bosmans, Experte CTB en droits sexuels et reproductifs.

« Il nous faut créer un environnement dans lequel il est possible de rétablir le tissu socioculturel et économique de notre communauté, si fragilisé par les évènements. » (tiré du projet formulé par RAEK)

« Nous devons rétablir la dignité des victimes, de même que leur rôle économique au sein de notre communauté. » (tiré du projet formulé par la SOPACDI)

**“ Dans ce genre de situation,
il faut oser sortir des sentiers
battus du commerce du café ”**
(Marleen Bosmans)

Des petits projets...

Grâce à l'aide de l'ONG locale Action d'Espoir, les terrains d'action suivants ont été identifiés dans les deux organisations :

1. La mise en place de **sessions de sensibilisation** sur les droits de la personne et sur les droits de la femme ayant pour objectif de « briser le silence » dans l'ensemble de la communauté.
2. L'organisation de la **prise en charge médicale et psychologique** des victimes, en concluant des accords avec des centres médicaux de la région ainsi qu'en payant les frais de transport et les frais médicaux. RAEK avait prévu des moyens pour encadrer 250 femmes, alors que la SOPACDI avait projeté d'en accompagner 30.
3. La **prise en charge juridique** via des ONG locales. Plus précisément, la SOPACDI entendait aider les femmes à formuler leur témoignage dans le cadre du « procès pour viols de Minova ».
4. Une **réintégration économique** par la mise en place d'un fonds de roulement pour les microcrédits (uniquement à la SOPACDI).

Pour ces deux organisations, le TDC avait prévu un budget avoisinant les 20.000 €. Les projets ont été réalisés entre le printemps 2014 et le printemps 2015.



... ayant un grand impact

En octobre 2015, Marleen Bosmans a évalué les projets en rencontrant sur place les deux organisations. Plusieurs conclusions ont pu être tirées :

1. Un problème sous-estimé

Bien qu'elles soient totalement intégrées aux communautés locales, les deux organisations avaient **largement sous-estimé** l'ampleur du phénomène. La SOPACDI s'est vue contrainte de réviser le budget initialement élaboré afin de financer une prise en charge médicale et psychosociale pour 132 femmes au lieu de 30. À Kabare, les faits de violences sexuelles sont plus anciens et il était plus facile de localiser les victimes. Il n'en demeure pas moins que la coopérative RAEK a elle aussi été surprise par l'identification de 100 victimes. Seules 20 d'entre elles avaient jadis bénéficié d'une aide médicale.

2. Un besoin humanitaire

« *Déjà à la lecture des premiers rapports intermédiaires, j'avais les larmes aux yeux* », se rappelle Marleen Bosmans. « *Ce n'est que des années après les faits commis que bon nombre de femmes ont bénéficié **pour la première fois d'une prise en charge médicale et psychologique**. Les organisations de développement s'occupent bien souvent de politique et de stratégie, oubliant parfois qu'il en va de personnes. Et dans le cas présent, de personnes extrêmement vulnérables pour lesquelles ce genre de projet – aussi petit soit-il – apporte un réel changement.* »

Alors que de nombreux donateurs internationaux ont mis sur pied de grands projets dans l'est du Congo, ces femmes n'avaient jamais eu accès à des soins de qualité. Etant éloignées des voiries principales, les frais de transport vers un centre hospitalier représentent une charge financière difficilement supportable. La plupart n'avait par ailleurs jamais été informées qu'une telle possibilité

existait. La honte venait aussi s'en mêler. Un très grand nombre de femmes n'ont accepté un accompagnement médical qu'à la condition qu'il soit prodigué dans un hôpital lointain, pour que personne, dans la communauté, ne soit au courant...

3. L'importance de la confiance

Pour quelles raisons ce projet est-il parvenu à apporter une aide médicale à ces femmes ? Marleen Bosmans : « *Parce que les responsables des coopératives de café sont **proches des gens**. Parce qu'avec leurs organisations, ils inspirent la confiance. À la SOPACDI, deux jeunes enquêteurs ont fait du porte-à-porte. Mais c'est uniquement parce qu'ils étaient accompagnés de la présidente locale du comité des femmes que tant de femmes ont ouvertement admis être des victimes.* »



4. La sensibilisation

De très nombreuses sessions de sensibilisation et de formation aux droits des femmes ont été organisées dans les deux organisations. Les hommes étaient eux aussi fortement encouragés à y prendre part. La SOPACDI a même créé, dans chaque secteur, un comité de sensibilisation censé informer la population quant à la thématique.

Marleen Bosmans : « *Ces sessions ont assurément eu leur utilité pour faire évoluer le climat général. J'ai entendu des choses dans les villages à la fois choquantes et encourageantes. Un vieil homme m'a par exemple confié avoir appris durant les sessions que les **femmes sont autorisées à parler** quand leur mari est à proximité et qu'elles aussi ont des idées.* »

5. Ne pas oublier de travailler à la réintégration sociale...

Les viols provoquent des blessures physiques et psychiques. Cloîtrées dans leur sentiment de honte, les femmes perdent tout respect d'elles-mêmes. Qui plus est, sur les 250 femmes accompagnées dans le cadre du projet avec RAEK, quelque 185 avaient été ostracisées par leur mari ou leur famille. Le projet a permis à pas moins de 132 d'entre elles de **regagner leur foyer**. À la SOPACDI, les 5 femmes bannies ont toutes pu rentrer chez elles.

6. et économique

La **réintégration économique** est un aspect tout aussi important. Les femmes doivent pouvoir reprendre leur travail dans les plantations de café afin de percevoir un revenu. Ceci étant, RAEK et la SOPACDI ont fortement ressenti le besoin de développer des microprojets économiques non liés directement à la caféiculture. La SOPACDI a ainsi expérimenté un fonds de roulement : 60 femmes sélectionnées ont bénéficié d'un microcrédit de 50 \$. Une d'entre elles a par exemple acheté en ville du matériel d'écriture qu'elle a ensuite

revendu dans son village. Six mois plus tard, elles avaient toutes remboursé leur crédit et avaient cédé leur place à d'autres femmes. « *Je suis de nouveau quelqu'un car je peux à présent nourrir correctement mes enfants et payer leurs frais de scolarité.* » Tels sont des propos que Marleen Bosmans a entendus à plusieurs reprises.

7. L'importance symbolique du combat juridique

RAEK a prêté assistance à trois femmes sur le **plan juridique**, mais aucune d'elles n'a finalement maintenu sa plainte. Pour sa part, la SOPACDI a accompagné 30 femmes dans leurs démarches durant le grand procès de Minova. Il s'agissait d'un tribunal militaire dont les juges n'étaient pas habilités à condamner des officiers de plus haut rang. 26 « simples » soldats furent finalement condamnés, mais aucune des femmes ne reçut de compensation soi-disant parce que « leurs récits n'étaient pas suffisamment cohérents ».

« À nos yeux, ce genre de jugement est révoltant », poursuit Marleen Bosmans. « Mais la SOPACDI, elle, l'a vu comme une victoire symbolique. C'était la première fois que l'impunité était brisée, même de façon minime. Grâce à ce jugement, les femmes peuvent espérer que les soldats réfléchiront dorénavant à deux fois avant de violer. »

Et maintenant ?

RAEK et la SOPACDI réalisent pleinement les limites de leur projet. Les ressources financières sont épuisées, malgré des besoins toujours bien présents. Si quelques centaines de femmes ont été aidées, les victimes sont bien plus nombreuses. La prise en charge médicale a été gratuite pendant un certain temps, mais à présent, les femmes doivent de nouveau assumer le transport vers les centres médicaux et le traitement sur place.

Il n'en demeure pas moins que RAEK et la SOPACDI sont conscientes d'avoir initié un mouvement qu'il leur faut poursuivre, en dépit des ressources limitées disponibles. Plusieurs recommandations ont été formulées lors de l'évaluation :

Poursuivre l'accompagnement médical et psychosocial

Même sans budgets propres, des accords peuvent être conclus avec des centres médicaux dans la région ainsi qu'avec des ONG actives sur le terrain.

Poursuivre les activités de sensibilisation

Briser les tabous est un travail de longue haleine. Durant les nombreuses réunions, les coopératives peuvent régulièrement aborder la thématique des droits de la femme.

Poursuivre les activités génératrices de revenus pour les femmes

Les microcrédits ont déjà prouvé leur utilité à la SOPACDI. Ce système peut toutefois encore être consolidé. RAEK envisage aussi de mettre en œuvre des initiatives potentiellement complémentaires à la caféiculture. Des partenaires équitables peuvent être approchés à cet égard. La dynamique instaurée par le projet *Café Femmes* (voir ci-contre) en est un bel exemple.

Café Femmes

Il y a quelques années, de concert avec des distributeurs britanniques et plusieurs coopératives africaines, dont la SOPACDI, Twin Trading a lancé une action intitulée *Women's Coffee*.

La prime supplémentaire octroyée aux femmes (2 centimes par livre de café, payés par le consommateur britannique) a été initialement utilisée par la SOPACDI pour créer des groupes de femmes. Ceux-ci ont pu ensuite allouer une partie de la prime à des initiatives de leur choix. Certains ont acheté un petit moulin et vendent désormais de la farine de maïs et de manioc sur le marché.

Des expériences d'élevage tournant, où les chèvres et les porcs se transmettent de l'une à l'autre au sein de la communauté, vont actuellement bon train. RAEK espère aussi pouvoir lancer un *Café Femmes* dans le courant de 2016.





“Je ne pense pas qu’une organisation médicale songerait à travailler avec une coopérative de café pour atteindre les victimes. Mais s’il y a bien une chose que ces projets ont montrée, c’est l’importance de la confiance et de la proximité.”

(Marleen Bosmans)



À voir/lire

Le reportage *Le café équitable du Kivu* sur www.youtube.com/TradeForDevelopment.

L'article *Le café du Kivu : un moteur de développement* sur www.befair.be.

Sources

Soumission de projets, évaluations et rapports du Trade for Development Centre.

RAEK : interview avec Oscar Kubisibwa (www.oxfamwereldwinkels.be/nl/raek).

SOPACDI : https://www.youtube.com/watch?v=xSqYY4QcpwY&feature=em-upload_owner (lors de la remise du Prix de la durabilité de la *Specialty Coffee Association of America*).



WWW.BEFAIR.BE

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**